



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déclarations

Question écrite n° 87250

Texte de la question

M. Franck Gilard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la promotion de la déclaration de l'impôt sur le revenu dû par les contribuables au moyen d'Internet. En effet, afin d'améliorer l'efficacité de la procédure de télédéclaration, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur l'opportunité de réévaluer le montant de la déduction fiscale accordée au contribuable recourant à cette technique, au regard de son rapport coût/efficacité.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87250

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2012